



DANGERS, CONTRÔLE DES RISQUES POUR DIFFÉRENTS PERMIS DE TRAVAIL SÉCURISÉS

TRAVAUX DE SOUDURE CHAUD/FROID

Dangers

Surfaces chaudes, Étincelles, Électricité, Surface glissante, Surfaces froides, Sol glissant, Fumée, Inhalation de poussière.

Risque

Brûlures, brûlures, électrocution/choc électrique, glissades, trébuchements et chutes, brûlures par le froid ; Glissades, trébuchements et chutes, inhalation de fumées et troubles respiratoires dus aux fumées.

EPI/autres contrôles

Dans l'ensemble, écran facial de soudage, botte de sécurité, utilisation de gants, tablier en cuir, utilisation de gants résistants à l'électricité, utilisation de gants (caoutchouc, cuir), balisage de l'endroit, retirer tous les matériaux inflammables, utiliser un retour de flamme fonctionnel sur la machine à souder, Utilisation du masque nasal

TRAVAIL EN HAUTEUR

Dangers

Chutes en hauteur ; plate-forme endommagée ; plate-forme effondrée ; échelles défectueuses ; opération adjacente ; Bruit

Risque

Chute d'objets ; Fractures, handicaps, coupures ; chute, lacération ; Déficience auditive

EPI/autres contrôles

Utilisation d'échafaudage certifié, Échelle mobile, Utilisation de harnais ; Utilisation d'un casque de protection ; chaussure de sécurité ; des gants ; Utilisation de bouchons d'oreille.



HAUTE TENSION

Dangers

Contact électrique ; Haute tension ; Aléas météo foudre, orage & pluie

Risque

Électrocution/décharge électrique, fuites électriques à la terre, brûlure électrique.

EPI/autres contrôles

Appliquer LOTO, balisage de l'endroit, Utilisation du personnel formé/qualifié, Utilisation de gants résistants à l'électricité ; Utilisation de la botte de sécurité à résistance électrique

ESPACE CONFINE

Dangers

Faible teneur en oxygène (asphyxie), étincelles, contact avec des produits chimiques, chute en hauteur, sol glissant, engouffrement, fumées de produits chimiques, piégeage, atmosphère explosive, surfaces glissantes.

Risque

Asphyxie, Fracture, handicaps, Coupure ; Glissades, trébuchements et chute ; Noyade, brûlure à l'eau chaude, brûlure chimique, décès ; trouble respiratoire ; Décès ; Explosion, blessure

EPI/autres contrôles.

Utilisation d'un masque nasal à oxygène ; Combinaison, écran facial de soudage, botte de sécurité, tablier en cuir, utilisation de gants, utilisation de lunettes de sécurité, utilisation d'un tablier chimique, utilisation d'un harnais, utilisation d'un casque, gilet de sauvetage et utilisation d'une combinaison pour espace confiné.



TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE DÉMOLITION D'EXCAVATION

Dangers

Surfaces chaudes, étincelles ; Électricité, Surface glissante, Surfaces froides, Sol glissant, Fumée, Inhalation de poussière, Chute en hauteur, Plate-forme endommagée, Plate-forme effondrée, Échelles défectueuses, Opération adjacente, Bruit, Chute d'objet, Contact électrique, Haute tension et Risques météorologiques (foudre, tempête et pluie)

Risque

Brûlures, brûlures, électrocution/choc électrique, glissades, trébuchements et chutes, brûlures par le froid, inhalation de fumées, troubles respiratoires, fractures, handicaps, coupures ; Lacération, blessure, bruit (déficience auditive), fuites électriques et faible résistance des surfaces

EPI/autres contrôles.

Balisage, Application LOTO, Utilisation d'un marteau-piqueur certifié, Combinaison, Écran facial de soudage, Botte de sécurité, Utilisation de gants, Tablier en cuir, Utilisation de gants résistants à l'électricité, Utilisation de gants (caoutchouc, cuir), Utilisation d'un masque nasal, Utilisation de harnais, Utilisation d'un casque ou d'un casque, Utilisation de bouchons d'oreille ou de manchons, Botte de résistance électrique et Utilisation de gants de résistance électrique.

PERMIS DE TRAVAIL GENERAL

Dangers

Chute d'objets, Surfaces glissantes, Bruit ; Inhalation d'électricité, de fumées et de poussières.

Risque

Coupure, lacération, glissade, trébuchement et chute, déficience auditive due au bruit, électrocution/choc électrique, inhalation de fumées, trouble respiratoire.

EPI/autres contrôles.

Appliquer LOTO, balisage de la zone de travail, Utilisation du personnel formé, Utilisation d'un casque de protection, Botte de sécurité, Gants, Utilisation de bouchons d'oreille, Utilisation de gants résistants à l'électricité et Utilisation d'un masque nasal



ATMOSPHERE EXPLOSIVE

Dangers

Atmosphère explosive, Atmosphère dangereuse, Matières inflammables (carburant, eau alcoolisée, peintures, diesel) Travail et chutes, Fuites de gaz, Particules de poussière, Fonctionnement adjacent, Vibration/Bruit et Météo (Foudre, Orage & Pluie)

Risque

Brûlures par explosion/mort, Électrocution/choc électrique/Invalidité permanente, Brûlures par incendie/mort, Blessure, Brûlures par explosion de gaz/Décès/trouble respiratoire, déficience auditive due au bruit, Trouble de Parkinson dû aux vibrations, Trouble de Parkinson/Trouble auditif, Électrocution/ Choc électrique dû à l'électricité et blessures causées par un sol mouillé.

EPI/autres contrôles.

Utilisation de bottes de sécurité, Utilisation de gants à gaz, Utilisation de masques à gaz, Utilisation de masque nasal, Utilisation de masques anti-poussière, Chaussures de sécurité, Utilisation de harnais, Utilisation de casque, Utilisation de bouchons d'oreille, Botte de résistance électrique, Utilisation de gants à résistance électrique, botte coupe-feu, utilisation de gants coupe-feu, utilisation de gants anti-vibration en cuir et utilisation de botte de sécurité à résistance électrique.

ANNEXE V : CONDITIONS GENERALES D'ACHATS DES BIENS ET SERVICES PAR LA BRARUDI

1. Les prix d'achats sont convenus d'avance et sont définitifs. Ils s'entendent toutes taxes comprises.
2. Les délais de livraison convenus doivent être respectés. La BRARUDI se réserve le droit de refuser la livraison en cas de retard sauf cas de force majeure.
3. Le transfert de responsabilité est précisé sur le bon de commande. Lorsque la BRARUDI enlève les marchandises conformes en qualité et en quantité de chez le Fournisseur, le transfert de propriété intervient à ce moment. Sinon ce transfert intervient après la livraison dans les magasins de la BRARUDI.
4. Le transfert de responsabilité en matière de prestations de services est marqué par la signature d'un bon de réception par le bénéficiaire, lequel marque l'acceptation de la prestation.



5. Dans tous les cas, la BRARUDI se réserve le droit de réclamation sur la qualité, la quantité ou tout autre vice sur une période de huit jours à partir de la réception.
6. Sauf mention contraire, nos commandes sont payables 30 jours ouvrables au plus tard après la réception de la facture sauf convention expresse.
7. La BRARUDI s'en réfère à la loi en ce qui concerne les retenues légales (la taxe de transaction, impôt forfaitaire du bénéfice sur le résultat et toute autre obligation fiscale).
8. Les sous-traitants de travaux (génie civil et autres) sont tenus de respecter la réglementation nationale du travail en vigueur (âge de la majorité) et de souscrire à une police d'assurance responsabilité civile chantier, couverture INSS, Assurance « collective accident ».
9. Sauf dérogation formelle et confirmée par écrit, les clauses qui précèdent sont applicables à tous les contrats. Le Fournisseur est censé en avoir pris connaissance et y avoir expressément adhéré.
10. Tout litige qui résulterait de l'exécution ou de l'interprétation du présent contrat, sera résolu à l'amiable. En cas d'échec, tous différends découlant du présent contrat ou en relation avec celui-ci seront tranchés définitivement le tribunal compétent de Bujumbura.

BRASSERIES ET LIMONADERIES DU BURUNDI



MEMBRE DU GROUPE  HEINEKEN
NIF : 4000001463

BRARUDI S.A. – Boulevard Melchior NDADAYE N ° 34, B.P. : 540 Bujumbura, Tél. : +257 22 28 00 00
Route Nationale N° 2, B.P. : 115, Gitega Tél. : +257 22 28 83 00
Site Internet : www.brarudi.bi E-mail : info@brarudi.bi